



17 Bis rue de la Mairie
50330 VICQ-SUR-MER
Tél : 02.33.54.31.96
Mail : mairie@vicq-sur-mer.fr

ARRETE D'ALIGNEMENT INDIVIDUEL

A2025-019

Le Maire de VICQ-SUR-MER

Vu la demande d'alignement en date du 20 mars 2025 au droit de la parcelle B 1115, Commune de VICQ SUR MER, voie communale « rue Talfaret » ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le code de la voirie routière,

Vu le plan en date du 28/10/2024, de la SARL Cabinet DROUET, Géomètre-Expert,

ARRETE

Article 1^{er} : L'alignement de la voie communale « rue Talfaret » au droit de la parcelle B n°1115 appartenant à M. Claude BOURDET et Mme Laurence NOEL est défini par les points 60-61 conformément au plan établi par la SARL Cabinet DROUET, Géomètre-Expert à VALOGNES en date du 22 octobre 2024.

Cet alignement correspond à la limite de propriété.

Article 2 : Les droits des tiers sont expressément réservés.

Article 3 : Les propriétaires de la parcelle B n°1115 doivent se conformer exactement aux dispositions ci-dessus, à défaut, ils seront poursuivis pour contravention de voirie.

Fait à VICQ-SUR-MER, le 27/03/2025

Le Maire
Dominique HAUCHECORNE

